

# ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 24 ET 25 OCTOBRE 2024

RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**DUMANDA DI FINANZIAMENTU À TITULU DI U  
PRUGRAMMA FEDER-FSE 2021-2027 PÈ A  
CUNTINUAZIONE DI A MESSA IN OPERA DI U SPAZIU  
NUMERICU DI TRAVAGLIU LEIA NANTU À U PERIUDU  
2024-2027**

**DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU  
PROGRAMME CORSE FEDER-FSE 2021-2027 POUR LA  
POURSUIE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ESPACE  
NUMÉRIQUE DE TRAVAIL LEIA SUR LA PÉRIODE  
2024-2027**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### Objet du présent rapport

Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à déposer une demande de financement au titre du programme Corse FEDER-FSE 2021-2027 pour la poursuite de la mise en œuvre de l'Espace Numérique de Travail LEIA sur la période 2024-2027.

LEIA est l'Espace Numérique de Travail des Collèges et des Lycées de Corse mis en œuvre par la Collectivité de Corse depuis 2010.

Cette plateforme de services numériques offre à la communauté éducative un ensemble intégré de services sécurisés, accessibles à distance depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Les services proposés concernent les domaines de la pédagogie, de la vie scolaire, de l'organisation des établissements, de l'administration et des relations avec les familles. Constamment enrichi et amélioré, LEIA est un outil indispensable utilisé quotidiennement par toute la communauté éducative : parents, enfants, enseignants et personnels administratifs (cf. <https://www.leia.corsica/>).

### Contexte du présent rapport

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la délibération n° 22/121 AC de l'Assemblée de Corse du 28 septembre 2022 autorisant la mise en œuvre et le renouvellement de l'Espace Numérique de Travail LEIA sur la période 2023-2027.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse, Smart Isula au titre de la piste d'actions numéro 50 « Généraliser les Espaces Numériques de Travail de l'école à l'université ».

Du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 juillet 2024 la mise en œuvre de LEIA s'est poursuivie avec le prestataire historique It's Learning. Suite à l'annonce de la cessation définitive des activités de cette société en France, le renouvellement de LEIA sur la période couvrant les quatre années scolaires 2024-2025 à 2027-2028 a été notifié à la société Edifice le 26 avril 2024.

### Plan de financement pour la période 2024-2028

Le plan de financement a été élaboré à partir des deux marchés passés via l'UGAP avec la société It's Learning pour la période couvrant janvier 2024 à juillet 2024

(montant de 182 050,46 € HT, soit 218 460,55 € TTC) puis avec la société EDIFICE pour la période couvrant avril 2024 à juillet 2028 (montant de 882 029,89 € HT, soit 1 058 435,87 € TTC).

Ces deux marchés représentent un coût total de dépenses en investissement de 1 064 080,35 € HT, soit 1 276 896,42 € TTC.

Le plan prévisionnel de consommation des CP est le suivant :

Année	2024	2025	2026	2027	2028
CP en € HT	376 896,42 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €

### Demande de financement pour la période 2024-2027

Il est proposé que le présent projet fasse l'objet d'une demande de financement au titre du programme Corse FEDER-FSE 2021-2027 à hauteur de 60 % des dépenses HT qui seront faites sur la période 2024-2027, conformément à la délibération n° 22/121 AC de l'Assemblée de Corse du 28 septembre 2022.

Ramené sur cette période (2024-2027), le coût total du projet est de 839 080,35 € HT, soit 1 006 896,42 € TTC. Le plan prévisionnel des CP reste le même que celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Plan de financement proposé pour la période 2024-2027		
Coût total	Répartition	
<b>839 080,35 € HT</b>	60 % de subvention au titre du FEDER 21-27 soit <b>503 448,21 € HT</b>	40 % d'autofinancement, soit <b>335 632,14 € HT</b>

### Éléments budgétaires

Les crédits permettant de financer le présent projet sont prévus au programme 1212, section investissement, et représentent une enveloppe d'un total de 1 466 875,33 € répartie sur deux affectations :

- Affectation n° 1512E0001 : 466 875,33 € de disponible
- Affectation n° 1212P006 : 1 000 000 € de disponible

### Calendrier Prévisionnel

Le planning ci-dessous décompose les opérations relatives au présent projet :

- **Janvier à juillet 2024** : Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle de LEIA jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024 avec l'outil fourni par le prestataire It's Learning ;
- **26 avril 2024** : Notification du marché à la société EDIFICE pour la reprise et la poursuite de LEIA pour quatre nouvelles années scolaires (2024-2025 à 2027-2028) ;
- **Mai à juillet 2024** : Opération de reprise des données de l'ancien outil fourni

par It's Learning et préparation de la bascule vers le nouvel outil fourni par EDIFICE ;

- **31 juillet 2024** : Fermeture définitive des activités d'It's Learning en France ;
- **Août 2024** : Ouverture du nouvel outil fourni par EDIFICE, réalisation des tests et de la recette avant l'ouverture officielle programmée à la rentrée de septembre 2024 ;
- **Septembre 2024 à août 2025** : Mise en œuvre pour l'année scolaire n° 1 avec la société EDIFICE ;
- **Septembre 2025 à août 2026** : Mise en œuvre pour l'année scolaire n° 2 avec la société EDIFICE ;
- **Septembre 2026 à août 2027** : Mise en œuvre pour l'année scolaire n° 3 avec la société EDIFICE ;
- **Septembre 2027 à juillet 2028** : Mise en œuvre pour l'année scolaire n° 4 avec la société EDIFICE.
- **31 juillet 2028** : fin du marché.

## Conclusion

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée de Corse :

- D'approuver le présent rapport ;
- D'approuver le plan de financement de l'opération ;
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à déposer une demande de financement au titre du programme Corse FEDER-FSE 2021-2027 pour un montant total de 839 080,35 € HT relatif à la mise en œuvre de l'Espace Numérique de Travail LEIA sur la période 2024-2027.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.